CAMPUS DES MÉTIERS
SAINTE CROIX - SAINT EUVERTE
ORLÉANS

PROCESS CANDIDATURE ET INSCRIPTION
CFC SCSE

Postuler au CFC SCSE, une procédure simple en 4 étapes

Différents temps d'informations sont organisés afin de vous faire découvrir notre offre de formation :
➔ Réunions d'Informations Collectives / Echange individuel / Salons / Portes Ouvertes / Forum

Nous vous invitons à nous contacter et/ou à vous inscrire sur nos prochaines rencontres

ETAPE 1 : LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Téléchargez ou retirez votre dossier de candidature directement au CFC SCSE. Votre dossier est à compléter puis à retourner au CFC SCSE :

→ Par mail **cfc@scse.fr**

ou

→ Par courrier **CFC SAINTE CROIX - SAINT EUVERTE**
28 rue de l'Etelon 45000 ORLEANS

Constitution du dossier de candidature (Disponible Sur Demande)

Pièces à fournir et à insérer dans le dossier :

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation (manuscrite ou numérique)
- 1 photo d'identité
- Copie des derniers relevés de notes
- Copie des diplômes
- Copie de la carte nationale d'identité recto / verso, ou titre de séjour ou passeport
- Copie de l'attestation Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi
- Copie de l'attestation Journée Défense et Citoyenneté
- Copie de la reconnaissance Travailleur Handicapé
- Copie de l'attestation Sécurité sociale

ETAPE 2 : LES ENTRETIENS POUR PROJET PROFESSIONNEL

Après réception de votre dossier de candidature, nous vous communiquerons les dates des différents tests et entretiens que vous allez devoir passer.

PROCEDE D'ADMISSION EN FORMATION :

➔ Examen du positionnement en formation et de la demande à partir du dossier de candidature avec **Attestation de positionnement**

➔ Tests écrits avec possibilité de mise en pratique et de tests techniques

➔ Entretien de motivation avec le coordinateur de formation. Ce dernier vise à évaluer votre motivation et à s'enquérir de votre projet professionnel

ETAPE 3 : FINANCEMENT DE LA FORMATION

L'équipe du CFC vous accompagne dans le positionnement de votre dossier de financement et le choix de ce dernier pour répondre le mieux à votre projet de formation :

- Formation Continue (Financement Région si habilité, France Travail…)
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- CPF
- CPF de Transition
- Plan de développement des compétences
- AFEST

ETAPE 4 : L'INSCRIPTION DEFINITIVE

La signature de la convention de formation professionnelle et/ou contrat d'apprentissage/contrat de professionnalisation marque votre inscription définitive au CFC SCSE pour la durée de votre formation.